

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1470-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 mai 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1470-2026 modifiant le Règlement numéro 1336-2024 sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville afin de permettre la présence des chiens sur une portion du sentier pédestre bordant la piste cyclable du parc Linéaire dans le cadre d'un projet pilote ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 8 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 8 mai 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 8 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland